

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 32 (1887)
Heft: 4

Artikel: Les pertes infligées ou subies par les différentes armes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les pertes infligées ou subies par les différentes armes.

L'*Avenir militaire* a publié dernièrement un article contenant d'intéressants renseignements à ce sujet. Nous croyons devoir les reproduire.

Depuis nombre d'années déjà, dit le journal précité, et à l'étranger comme en France, la tendance est à l'augmentation des armes à cheval par rapport à l'infanterie. Le projet de loi organique de M. le général Boulanger diminue l'infanterie de 21 bataillons pour ajouter à la cavalerie 48 escadrons. En ce qui concerne l'artillerie, l'ancienne proportion de deux canons par 1000 hommes a été doublée partout, et, dernièrement, on déclarait que pour les troupes de 2^e ligne au moins, ce 4 pour 1000 devait être considéré comme insuffisant.

Une revue italienne d'une grande autorité, la *Rivista militare*, vient de reprendre cette question à un point de vue nouveau, mais quelque peu exclusif. L'auteur anonyme de l'article italien soutient cette thèse que la valeur d'une arme se mesure au mal qu'elle peut faire, et que, par suite, l'importance relative des trois armes principales : infanterie, artillerie, cavalerie, devrait se déterminer d'après le chiffre des pertes que chacune d'elles peut faire subir à l'ennemi.

On sait que le ministère de la guerre prussien publie, en ce moment, une œuvre colossale, dont cinq volumes ont déjà vu le jour ; c'est un recueil de toutes les données statistiques qui se réfèrent à la guerre de 1870-71. Le deuxième de ces volumes traite du service de santé, et l'on y trouve, au sujet des pertes de l'armée allemande, les renseignements suivants :

Le nombre des blessés a été de 98,233, se répartissant ainsi :

Blessés par le feu de l'infanterie ou par la bayonnette, 88,214.¹

Blessés par le feu de l'artillerie, 8,842.

Blessés par la lance ou le sabre, 1,179.

Ce qui donne respectivement les tant pour cent ci-après :

Blessures par l'infanterie . . . 89.8 %

Blessures par l'artillerie . . . 9.0 %

Blessures par la cavalerie . . . 1.2 %

Or, d'après les tableaux d'effectif de l'armée française au mois de juillet 1870, cette armée comprenait :

433,434 fantassins.

62,509 artilleurs.

43,895 cavaliers.

Si l'on compare ces effectifs au chiffre des blessés de chaque espèce, on trouve que pour produire une blessure il a fallu :

¹ Dans ce chiffre, les blessures par la bayonnette ne comptent que pour 650.

5 fantassins.
ou 49 artilleurs.
ou 368 cavaliers.

Autrement dit, 5 fantassins équivaudraient, soit à 49 artilleurs, soit à 368 cavaliers, ou, en réduisant l'unité, un fantassin vaudrait 10 artilleurs ou 75 cavaliers.

Bien que partant des mêmes données, l'écrivain de la *Rivista militaire* arrive à des chiffres sensiblement différents de ceux de l'*Avenir militaire*, car il fait entrer dans ses calculs certains éléments étrangers à la statistique et fort difficiles à apprécier exactement. Pour la cavalerie, par exemple, il tient compte de ce qu'un cavalier coûte à l'Etat six ou sept fois plus qu'un fantassin, et aussi de ce que les *impedimenta bellica* sont beaucoup plus considérables dans la cavalerie que dans l'infanterie ; il trouve ainsi, au lieu du rapport ci-dessus, 1 à 75, le rapport 1 à 252. Mais la question n'est pas là ; le fait certain, c'est que l'infanterie fait subir à l'ennemi beaucoup plus de pertes que l'artillerie et surtout que la cavalerie, et la *Rivista* en conclut que dans le *dosage* des trois armes, loin de diminuer la proportion de l'infanterie, il faudrait l'augmenter plutôt. « Le sacrifice que l'on fera sur l'autel de l'infanterie, ajoute-t-elle, est un sacrifice qui sera certainement payé avec usure ; tandis que, bien moins assurés et bien moins nombreux seront les résultats des sacrifices, cependant plus considérables, que l'on fera sur les autels de l'artillerie ou de la cavalerie. »

Sans doute les chiffres que nous avons relatés ci-dessus ont leur éloquence ; ils sont cependant discutables à divers égards. Remarquons en premier lieu qu'il n'est question, dans la statistique allemande, que des blessés et non des morts. Or, proportionnellement aux blessés, le nombre des tués doit être plus considérable pour le tir de l'artillerie que pour celui de l'infanterie ; un éclat d'obus tue plus sûrement son homme qu'une balle de fusil. De même pour la cavalerie ; dans la mêlée, alors que l'on combat corps à corps, le sabre et la lance frappent à coup sûr, et combien de blessures sont rendues mortelles par les chevaux qui s'abattent sur leurs cavaliers, ou par ceux qui piétinent les hommes à terre ! L'écrivain de l'*Avenir militaire* est persuadé que si l'on avait pu établir pour les morts les mêmes catégories que pour les blessés, les coefficients des trois armes eussent été sensiblement modifiés au profit de l'artillerie et de la cavalerie. Ils l'eussent été plus encore si l'on avait pu tenir compte de deux éléments d'une importance majeure : la vitesse de la cavalerie, qui lui permet d'atteindre un ennemi qui se serait dérobé aux coups de l'infanterie ; la portée du tir de l'artillerie, grâce à laquelle l'ennemi est frappé à des distances où le tir de l'infanterie ne peut prétendre. A ces deux points de vue encore, les cotes de

l'artillerie et de la cavalerie eussent dû, en bonne justice, être considérablement majorées.

Donc, même au point de vue exclusif des pertes en hommes infligées à l'ennemi, l'écrivain français n'admet pas que l'artillerie et la cavalerie soient par rapport à l'infanterie dans un état d'infériorité aussi excessif que semble le croire la *Rivista*. Mais alors même qu'il en serait ainsi, est-ce à ce seul et unique criterium que l'on doit rapporter la valeur de ces deux armes? N'attend-t-on pas d'elles d'autres services, et qu'il serait matériellement impossible de demander à l'infanterie? N'est-ce pas l'artillerie qui, de sa voix tonnante, soutient le moral d'une armée, en même temps qu'elle ébranle celui de l'adversaire? N'est-ce pas elle qui a charge de briser les obstacles contre lesquels l'élan des autres armes viennent se heurter en vain? D'un autre côté, n'est-ce pas la cavalerie qui éclaire l'armée, prend contact avec l'ennemi, assure la poursuite après la victoire?

La *Rivista* ne méconnait pas ces services rendus par l'artillerie et la cavalerie; ces deux armes, néanmoins, ne trouvent pas grâce devant elle et, dans son ardeur à exalter l'infanterie, elle va jusqu'à mettre à son actif la supériorité des pertes qu'elle a elle-même à subir.

Ce sont encore les statistiques allemandes qui lui fournissent, à ce propos, des renseignements fort intéressants.

D'après ces documents, le nombre des hommes tués ou blessés dans l'armée allemande en 1870-71 a été de 127,338, se répartissant comme il suit :

Armes.	Effectif.	Morts et blessés.
Infanterie . . .	660,830	116,487 ou 17.6 %
Artillerie . . .	92,360	6,019 6.5 %
Cavalerie . . .	73,883	4,639 6.3 %
Autres armes . .	53,942	693 1.3 %

L'infanterie allemande a donc eu l'honneur de payer son tribut à la patrie dans une proportion trois fois supérieure environ à celle de l'artillerie et de la cavalerie et la *Rivista* en conclut que, malgré les perfectionnements de l'artillerie, l'infanterie reste incontestablement la reine de toutes les armes, que ce sera toujours elle qui, par ses sacrifices sanglants, décidera du sort des batailles, et que, par suite, les leçons de la guerre de 1870 doivent conduire à augmenter les effectifs de cette arme, et non pas ceux de l'artillerie ou de la cavalerie.

L'*Avenir* avoue ne pas bien comprendre ce raisonnement. Personne, suivant lui, ne conteste que l'infanterie ne soit aujourd'hui comme jadis la reine des batailles, personne n'ignore non plus que c'est elle qui paie le plus largement sa dette de sang sur les champs de bataille. Mais arguer de ce dernier fait pour demander son ac-

croissement d'effectif, paraît assez hasardé ; l'écrivain français estime que l'armée idéale serait celle qui infligerait à l'ennemi le maximum de pertes possible, tout en n'en supportant elle-même que le minimum. Or, les statistiques allemandes démontrent précisément que l'infanterie ne remplit que la première de ces conditions. Il n'y a pas de corrélation entre les prémisses et la conclusion.

L'Avenir militaire termine en disant que la cavalerie française est actuellement dans un réel état d'infériorité numérique par rapport à celle des armées étrangères, et que les premières opérations — celles dont dépend généralement tout le sort de la campagne — se résumeront en une lutte formidable de cavalerie. C'est pourquoi il estime que, malgré l'aggravation de charges qui en résultera pour le budget français, l'augmentation des effectifs des troupes à cheval s'impose en France d'une façon inéluctable.

BIBLIOGRAPHIE

Krupp et de Bange, par E. MONTHAYE, lieutenant d'artillerie belge, avec 4 planches et une photographie des usines Krupp. — Bruxelles. Muquardt, 1887, un vol. in-8, 238 pages. Prix : 4 francs.

L'auteur de ce volume s'est proposé de comparer les deux grands systèmes de bouches à feu, actuellement en présence, et d'indiquer lequel des deux est le plus avantageux.

On est bientôt au courant de ses préférences personnelles. Suivant lui le procédé métallurgique français laisse beaucoup à désirer ; l'acier Martin-Siémens de l'usine Cail serait de qualité inférieure à l'acier fondu au creuset qu'emploie Krupp. Il n'a pas l'homogénéité et par conséquent pas la ténacité de ce dernier.

Passant aux reproches adressés au canon Krupp par les partisans du canon rival, M. Monthaye s'applique à les réfuter. Il cherche à démontrer que la fermeture de Bange ne vaut pas celle du mécanisme allemand et présente une sécurité moins grande. L'auteur cite à l'appui de son dire plusieurs accidents arrivés par déculassement de canons français.

En résumé et dès le début, cet ouvrage accuse un léger parti pris en faveur de Krupp, qui se révèle entièrement dans la description enthousiaste d'une visite à la fonderie d'Essen. La chose n'a d'ailleurs rien de surprenant de la part d'un officier de l'artillerie belge, qui est munie, on le sait, de canons Krupp. L'ouvrage de M. Monthaye prêche pour sa paroisse. Néanmoins il a de vrais mérites descriptifs et il peut exciter un vif intérêt dans le monde militaire. Il contient entr'autres un résumé des systèmes d'artillerie en usage